

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE DE L'OISE DE GYMNASTIQUE
Du 8 décembre 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et messieurs, membres de l'association du Comité de l'Oise de Gymnastique, se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 8 décembre 2017 à Creil.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par tous les adhérents présents ainsi que les représentants des clubs, en application des statuts, 2443 licenciés sont représentés (Feuille jointe au procès-verbal).

Mr Cédric LEMAIRE, président de l'Association préside l'Assemblée Générale. L'ensemble des documents évoqués au cours de cette assemblée, et mentionnés sur l'ordre du jour, ont été envoyés en amont de cette assemblée à tous les clubs.

- Rapport moral fait par Cédric LEMAIRE. Mise en avant des actions réalisées cette année par le nouveau comité directeur : Gymneo, Remise en état du stockage du praticable, remise en état du minibus, déplacement aux internationaux de France.
- Cédric LEMAIRE demande s'il y a des questions autour de la brochure diffusée. Pas de question.
- Discussion autour du programme GAF :
 - Notamment la passerelle pour les poussines entre Fed B et Perf. Le département souhaite mettre en place un programme départemental qui sera proposé sur la compétition des 12 et 13 mai. Mickael DEROUBAIX, président du comité des Hauts-de-France, évoque le programme Evolugym. Proposition de mettre en place une action sur le thème et offre de l'outil aux clubs participants.
 - Il précise que le nouveau programme a pour objectif initial de concurrencer les fédérations concurrentes mais que la communication n'a pas été suffisante sur ce sujet.
 - La fédération travaille déjà aux modifications à apporter pour la saison prochaine
 - Faire remonter les critiques bonnes ou mauvaises : le CD va synthétiser les infos et idées des clubs et faire remonter à la FFG.
- Questions diverses :
 - Question au président régional : Pourquoi une telle augmentation du tarif des cotisations, du tarif des formations ?
Les aides n'étant pas les mêmes auparavant entre la Picardie et le Nord-Pas-De-Calais, les subventions étaient plus importantes avant et donc il était possible de répercuter cette aide sur le coût des formations. Cependant, il est conscient de la marche importante et le Comité Régional va reverser des sommes sur les formations de juges, de cadres et pour les clubs labellisés.

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes rendus des Assemblées Générales des 24 Septembre et 19 Octobre 2016 par la secrétaire, approuve les comptes rendus, tel qu'ils lui ont été présentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présentée par la Trésorière et de l'avis des vérificateurs aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2017, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le bilan.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Troisième résolution

En application des dispositions légales, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit de 6 685,13 euros du résultat de la saison 2016-2017 de la façon suivante :

- ✓ 6 685,13 euros en report à nouveau négatif.

Quatrième résolution

En application des dispositions règlementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du Comité de l'Oise, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget prévisionnel de la saison 2017-2018 rédigé par la Trésorière Départementale.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après appel à candidature pour les vérificateurs des comptes décide de nommer pour la saison 2017-2018 les 2 vérificateurs suivants :

.....

Pas de candidat. L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'annuler cette résolution.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Fédération Française de Gymnastique (Article 9-C-1) décide de nommer Cédric LEMAIRE et Maria DUBE comme représentants des licenciés du Comité de l'Oise lors de l'Assemblée Générale Fédérale qui se tiendra le 23 juin 2018 dans la Marne.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

L'AG est clôturée à 20h50 pour ouvrir l'AG électorale

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE ELECTIVE DU COMITE DE L'OISE Du 8 décembre 2017

Cédric LEMAIRE ouvre l'AG électorale afin de voter les nouveaux statuts et règlement intérieur.
Adopté à l'unanimité.

Listes des candidats pour le Comité Directeur et les commissions techniques

Comité technique GAF : Audrey VIVIES, Véronique ARROYO (après démission du comité directeur)

Ces candidats sont élus aux différents comités.

Est élu au poste de :

- Responsable Juge GAF : Elise ARNAUD